

STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION SWISS FUNDS & ASSET MANAGEMENT ASSOCIATION SFAMA

15 novembre 2016

1. Principes directeurs

La SFAMA

- s'engage pour des conditions-cadres optimales pour la gestion de fortune ainsi que pour la production et la distribution de fonds de placement.
- défend activement les intérêts de ses membres auprès des autorités, des autres associations, des responsables politiques, des médias et du public, en tant qu'interlocutrice compétente et représentative.
- promeut la réputation de l'industrie des fonds et de la gestion de fortune et la confiance qui lui est accordée, et communique activement sur la valeur de la gestion de fortune et la conception des fonds.
- assume un rôle de leader dans l'autorégulation ainsi que dans l'établissement de normes en matière de bonnes pratiques, et exerce une influence dans le domaine de la réglementation.

2. Objectifs et stratégie de l'association

2.1. Préambule

La SFAMA défend les intérêts du secteur suisse des fonds et de la gestion de fortune aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Conformément à ses objectifs, elle promeut la réputation de cette branche et la confiance qui lui est accordée, l'attractivité de la place suisse pour la gestion de fortune, ainsi que la production et la distribution de fonds de placement. Association faîtière du secteur, la SFAMA fait office de centre de compétences et de plateforme pour les fonds et la gestion de fortune.

2.2. Objectifs de l'association

- **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, la réputation du secteur les fonds et de la gestion de fortune et la confiance qui lui est accordée.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Renforcement de sa réputation en tant que centre de placement par le biais d'activités de marketing et de lobbying ciblées

- Dialogue actif et collaboration en toute confiance avec les membres ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs (médias, responsables politiques, instances de surveillance, autorités, associations professionnelles)
- Coopération avec d'autres associations professionnelles

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, l'attractivité de la place suisse pour la gestion de fonds et de fortune à travers l'élaboration de conditions-cadres optimales pour les placements collectifs de capitaux et les mandats, ainsi que pour l'implantation de nouveaux gestionnaires de fortune suisses et étrangers.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Communication de critères de différenciation clairs par rapport aux places financières concurrentes
- Etablissement et soutien de conditions-cadres réglementaires et fiscales compétitives
- Adoption d'une position de leader dans le cadre de la Plateforme de l'Asset Management et d'autres initiatives
- Etablissement et soutien de conditions-cadres réglementaires et fiscales compétitives
- Mise en place de normes exigeantes, d'un professionnalisme et de connaissances spécialisées approfondies

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, une stratégie de communication dans le domaine de la gestion de fortune à l'attention d'un vaste cercle d'intéressés, via la publication de contributions ciblées dans des médias spécialisés, la présentation d'exposés et la participation à des débats dans le cadre de conférences sur le sujet**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Large présence dans les conférences ainsi que dans la presse papier et électronique
- Promotion d'initiatives de formation et de perfectionnement

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, la capacité exportatrice des services relatifs aux fonds et à la gestion de fortune.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Elaboration et mise en œuvre de normes mondialement reconnues en matière de gestion de fortune, observation de règles équivalentes à celles en vigueur dans les principaux systèmes de gestion de fortune et sites de distribution étrangers, notamment l'UE

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, la production et la distribution de fonds de placement.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Etablissement et soutien de conditions-cadres réglementaires et fiscales compétitives
- Promotion d'initiatives de formation et de perfectionnement

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, une croissance durable et profitable de la fortune gérée en Suisse.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Etablissement et soutien de conditions-cadres réglementaires et fiscales compétitives

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, une autorégulation appropriée pour la standardisation des points essentiels du secteur des fonds et de la gestion de fortune.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Renforcement du rôle de leader dans le cadre de l'autorégulation et mise à disposition de directives et de modèles (contrats et documents) auprès des membres

➤ **La SFAMA promeut, dans l'intérêt de ses membres, l'élargissement de la fonction de forum de la SFAMA aux experts du secteur, aux autorités, aux instances de surveillance, aux autres associations professionnelles, ainsi qu'aux représentants politiques, économiques et scientifiques.**

L'association réalise activement ses objectifs à travers les actions suivantes:

- Etablissement et développement d'événements, de rencontres et de manifestations visant à favoriser les échanges au sein de la branche mais aussi avec des tiers (médias, responsables politiques, instances de surveillance, autorités, associations professionnelles)
- Dialogue actif et collaboration en toute confiance avec les membres ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs (médias, responsables politiques, instances de surveillance, autorités, associations professionnelles)